

- 1) Toutes les inscriptions ou réinscriptions en 2^{nde} générale, 1^{ère} STL, Terminales Générales et Terminales STL doivent être effectuées par les familles en utilisant **obligatoirement** le Téléservices (via EDUCONNECT) Le Téléservices sera ouvert du Vendredi 27 juin à partir de 15h00 jusqu'au Mardi 1er juillet (23h59)
- 2) Les réinscriptions en 1^{ère} générale (élèves déjà inscrits au lycée Dr Lacroix en 2^{nde}) se font sur papier. Le dossier est à télécharger sur le site du lycée, à imprimer par vos soins et à retourner complété en Vie Scolaire du Vendredi 27 juin au Vendredi 4 juillet de 8h à 17h
- 3) Les nouvelles inscriptions (**élèves non scolarisés au lycée Dr Lacroix en 2024-2025**) en 1^{ère} et Terminale générale se font sur papier. Le dossier est à retirer au secrétariat du lycée, à compléter et remettre à ce même secrétariat munis de la notification d'affectation. Calendrier : du Mercredi 25 juin au Vendredi 4 juillet de 8h à 17h (prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élèves 04 68 90 37 52)

Les élèves non-inscrits à cette date verront leur place proposée à d'autres sur liste supplémentaire.

Chaque élève et chaque responsable légal doivent obligatoirement saisir une adresse mail valide et différente. Celle-ci est déterminante pour les inscriptions aux examens et sur Parcoursup.

A- Connexion au Téléservice <https://tube-numerique-educatif.apps.education.fr/w/p/k8EtehodykeGJebHi9k6pX?playlistPosition=7&resume=true>

1- Je me connecte au portail Scolarité Services en utilisant mon compte **Educonnect** :

<https://educonnect.education.gouv.fr/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e1s1>

2- Sur la page d'accueil, je clique sur "**Inscrire**" et j'accède au service. Je suis les instructions. **Un certain nombre de pièces vous sera demandé.**

D'autres informations sont disponibles sur le site web du lycée <https://docteur-lacroix.mon-ent-occitanie.fr/>

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, **la plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.

- En ligne à l'adresse : [Accueil - Formulaire d'assistance parents - Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports](#)
- Par téléphone au **0809 54 06 06 du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h** (heure de Paris) (prix d'un appel local) À noter : pour les inscriptions en première année de lycée, l'assistance sera aussi joignable le samedi 29 juin 2024 et le dimanche 30 juin 2024 de 8h à 18h.
- Vous pourrez en cas de nécessité bénéficier de l'assistance du lycée (de 9h à 12h et de 13h à 16h du lundi au vendredi) en prenant rendez-vous (04 68 90 37 51 ou viescolairelacroix@ac-montpellier.fr)

Quelques précisions importantes à l'entrée en 2^{nde} :

- **Les élèves de 2^{nde} peuvent choisir l'option facultative BIMer.** Le Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer) est un diplôme national qui permet aux élèves de découvrir les métiers de la mer et les formations qui y conduisent mais aussi l'économie de la mer, les questions climatiques, ... Une lettre de candidature + 3 derniers bulletins à adresser au secrétariat des élèves du lycée **avant le 30 juin**. N'est pas compatible avec d'autres options facultatives.
- Options Sciences de Laboratoire et Biotechnologie : une lettre de motivation + 3 derniers bulletins doivent être adressés au secrétariat des élèves du lycée **avant le 2 juillet**. La réponse de la Commission sera communiquée à la rentrée.
- Options Latin ou Grec : Le cumul de ces 2 options n'est pas possible.

- Options LV3 Japonais : code vœu spécifique sur Affelnet : Barême
- ABIBAC : réservé aux élèves qui ont reçu un avis favorable de la Commission qui s'est tenue en mai.
- Option Classe Media : Une lettre de candidature à adresser au secrétariat des élèves du lycée avant le 30 juin.
- **Nouveau : Enseignement optionnel facultatif Occitan : 3h.**
- Il est conseillé mais non obligatoire d'avoir une calculatrice graphique. Le modèle utilisé en classe sera la calculatrice « Numworks ». Lien promotionnel pour l'obtenir au lycée <https://promo.numworks.fr/1CtC2y2>
- Pour en savoir plus sur ces options facultatives : <https://docteur-lacroix.mon-ent-occitanie.fr/l-offre-de-formation/seconde/la-classe-de-seconde-au-lycee-docteur-lacroix-rentree-2025-9797.htm>

Quelques précisions importantes à l'entrée en 1^{ère} générale :

- La saisie du choix des EDS doit être conforme à ce qui avait été exprimé par les responsables légaux au 3^{ème} trimestre.

Quelques précisions importantes à l'entrée en Terminale générale :

- Option facultative DGEMC : Droit et grands enjeux du monde contemporain
Une lettre de candidature à adresser au secrétariat des élèves du lycée avant le 30 juin.

B- Informations complémentaires

1) **Demande d'internat** :

Un courrier motivé doit être adressé à l'intention du Proviseur par mail à : viescolairelacroix@ac-montpellier.fr **avant le lundi 30 juin 2025.**

Attention ! Un correspondant de proximité (moins de 10km) est obligatoire. Son nom (préciser le lien) et ses coordonnées doivent être indiquées dans la lettre de motivation.

Les places étant limitées, les candidatures seront étudiées et le Chef d'Etablissement vous informera de sa décision avant le vendredi 11 juillet 2025.

L'inscription de votre enfant à l'Internat vaut acceptation et respect du règlement intérieur du Service de Restauration et d'Hébergement.

A noter ; les élèves déjà accueillis à l'internat en 2024-2025 doivent obligatoirement renouveler leur demande auprès du service de Vie Scolaire viescolairelacroix@ac-montpellier.fr

2) **La restauration scolaire :**

Le lycée propose 2 régimes différents : EXTERNE / INTERNE

TARIFS 2025 FIXES PAR LA REGION OCCITANIE :

Repas externe = 4.10 € Internat = 1 246.35 €/an

Le changement de régime (Interne / Externe) ne peut intervenir qu'en FIN DE TRIMESTRE POUR LE TRIMESTRE SUIVANT, sauf circonstances exceptionnelles (maladie, déménagement, divorce, décès...). Il doit obligatoirement faire l'objet d'une demande écrite du(des) responsable(s) légal(aux) au chef d'établissement.

L'inscription de votre enfant au restaurant scolaire vaut acceptation et respect du règlement intérieur du Service de Restauration et d'Hébergement.

Plus d'informations sur la **FICHE REGIME – INTENDANCE**

3) Les bourses de lycée

À compter de l'année scolaire 2025-2026, il vous est possible de consentir à l'étude automatique de votre droit à bourse lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant au lycée. Si vous n'avez pas consenti à ce dispositif, les demandes de bourse de lycée selon les modalités habituelles se font du 1er septembre au 17 octobre 2025

Le simulateur de bourse de lycée permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse nationale à la rentrée scolaire 2025-2026. Il vous permet d'obtenir une estimation personnalisée de son montant pour chaque enfant scolarisé au lycée

[Accéder au simulateur de bourse de lycée](#)

- 4) **Documents à fournir** lors de l'inscription en 2GT, en 1^{ère} STL, en Terminale STL et en Terminale générale : **Les informations seront accessibles sur le téléservice d'inscription).**
- 5) **Documents à fournir** lors de l'inscription en 1^{ère} générale et pour les nouveaux élèves. A remettre avant le vendredi 4 juillet 2025.

- Dossier d'inscription 1^{ère} générale 2025-2026 à télécharger sur le site du lycée <https://docteur-lacroix.mon-ent-occitanie.fr/> et à rendre dûment complétée. Pour les nouveaux élèves en 1^{ère} et Terminale, le dossier est à retirer au lycée (prendre rendez-vous auprès du secrétariat)
- Attestation d'assurance scolaire 2025/2026
- Photocopie de toutes les pages du livret de famille (***uniquement pour les nouveaux élèves en 1^{ère} et Terminale***)
- Photocopie de la carte d'identité en cours de validité (***uniquement pour les nouveaux élèves en 1^{ère} et Terminale***)
- En cas de séparation ou de divorce, copie du jugement précisant la garde de l'enfant
- Une adhésion volontaire pour participer aux activités de la MDL. Un chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison du lycéen, avec nom, prénom et classe de l'élève au verso.
- Relevé d'identité bancaire ou postal (***obligatoire***) (indiquer NOM + Prénom élève au dos du R.I.B.)
- Fiche d'intendance à télécharger sur le site du lycée <https://docteur-lacroix.mon-ent-occitanie.fr/> lors de **l'inscription en première générale ou pour les nouveaux élèves de 1^{ère} et Terminales**. A remettre à la Vie Scolaire avant le 10 juillet 2025.
- Fiche d'urgence à télécharger sur le site du lycée <https://docteur-lacroix.mon-ent-occitanie.fr/> et à rendre dûment complétée accompagnée des pièces suivantes : Photocopie des vaccinations obligatoires : Diphtérie, Tétanos, Polio (noté dans le carnet de santé de votre enfant)

Ou un certificat médical attestant que les vaccinations sont à jour

Ou un certificat médical de contre-indication temporaire aux vaccinations

ATTENTION ! Tout dossier incomplet ne sera pas accepté

- 6) **Informations de la Région sur les transports scolaires dans l'Aude sur**
<https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-aude>

Information sur les transports scolaires Citibus du Grand Narbonne : <https://www.citibus.fr/se-deplacer/service-scolaire>

- 7) **Informations sur la Carte Jeunes Région sur**
<https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>

IMPORTANT : La carte jeune région est nécessaire pour obtenir les manuels, pour la restauration et pour obtenir LordiRégion

Le Proviseur

A. LAÏB